

# Qui décide quoi dans l'étude

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

2 gestes automatiques · tout le reste à l'étude · document fictif

## Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

**Document fictif**, produit pour la démonstration. **Le notaire contrôle et signe** : recevoir un acte et lui conférer l'authenticité relève de l'officier public.

## Les deux gestes que l'agent fait seul

| Geste                                                                                                       | Ce qu'il protège      | Réversible                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Relancer un organisme resté sans réponse</b> , au rythme fixé par l'étude                                | Le délai du dossier   | <b>Oui — le rythme se change d'un mot, y compris sur les dossiers en cours</b>              |
| <b>Sortir du projet une pièce dont la validité expire avant la signature</b> , et lancer son renouvellement | La sécurité de l'acte | <b>Oui — signature décalée, la pièce redevenue valable réintègre le projet avec sa date</b> |

## Ce qui attend une décision de l'étude

| Acte | Qui décide |
|------|------------|
|------|------------|

|                                         |                                               |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Envoi d'une pièce à un tiers            | Le clerc en charge du dossier                 |
| Dépôt d'une formalité                   | <b>La formaliste, sur feu vert du notaire</b> |
| Rédaction définitive d'une clause       | <b>Le notaire</b>                             |
| Conseil donné à un client               | <b>Le notaire</b>                             |
| <b>Réception et signature de l'acte</b> | <b>Le notaire — jamais l'agent</b>            |

## Où vivent les dossiers

| Point                        | Comment c'est tenu                                                                    |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Emplacement                  | <b>Machine de l'étude, ou ressource isolée hébergée en France sous droit français</b> |
| Sorties de réseau            | <b>Aucune vers un service étranger</b>                                                |
| Entraînement de modèle tiers | <b>Aucun contenu utilisé</b>                                                          |
| Accès                        | Par rôle : un clerc voit ses dossiers, le notaire voit tout                           |
| Traçabilité                  | <b>Chaque consultation et chaque production journalisées</b>                          |

**Le secret professionnel ne sort pas de l'étude parce que l'installation ne le permet pas** — c'est une propriété de l'architecture, vérifiable, et non une promesse commerciale.

Rythme de relance en vigueur : \_\_\_\_ · Revu le : \_\_\_\_

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.

LINDBERGH FORMATION — société par actions simplifiée au capital de 250 000 € · Siège social : 16 rue de Maille, 91100 Monthéry, France · RCS Evry 817 946 114 · SIRET 817 946 114 00029 · TVA FR 60 817 946 114 · Marque « Blue Lemon Agent » · Déclaration d'activité n° 119 108 635 91 (préfet d'Île-de-France — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) · Certifié Qualiopi n° 03896 au titre de la catégorie « actions de formation » · contact@bluelemonagent.ai · dpo@bluelemonagent.ai · Hébergement en France.